

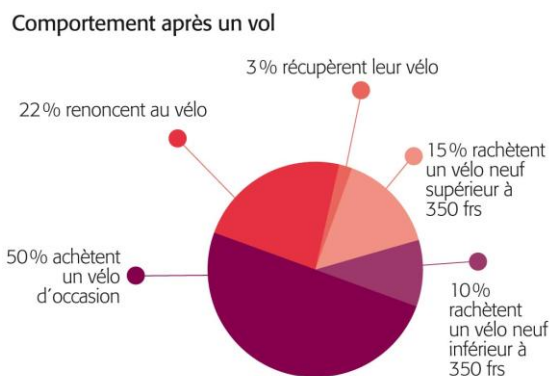
**Contre le vol des vélos :
PRO VELO Genève et la Fourrière vélo lancent le marquage Bicycode
Développé par la Fédération française des usagers de la bicyclette depuis 2004**

Contexte

Chaque jour, ce sont environ 7 vélos qui sont dérobés à Genève et 275 sur toute la Suisse. Moins de 3% des personnes lésées récupèrent leur vélo, alors que de nombreux véhicules sont retrouvés, sans que l'on ne parvienne à identifier leur détenteur. Avec l'abandon de la vignette vélo l'an dernier, on a perdu un instrument de traçabilité permettant de rendre les vélos à leurs propriétaires, malgré son succès discuté.

Alors que le vol des vélos est reconnu comme véritable frein au développement de sa pratique (avec 22% de personnes renonçant au vélo suite à un vol), il est encore considéré comme une fatalité et par conséquent n'est pas empoignée comme priorité politique. Ainsi, suite à la disparition de la vignette, aucune proposition officielle proposant un registre national n'a été formulée ni mise en place. Résultat : de nombreux registres privés se sont développés, sans aucune coordination. La plupart de ces registres s'appuient sur des autocollants à coller sur le cadre, à l'instar de la vignette vélo, bien que ce système ait montré ses limites.

Le vol des vélos induit également une baisse de la sécurité routière, puisque les personnes qui le subissent ont tendance à opter pour une monture de qualité moindre, par crainte de la perdre à nouveau.



Etude 1999-2003 / F. Héran, IFRESI-CNRS / N. Mercat, Altermodal

Marquage Bicycode

Afin de dissuader du vol et d'améliorer le taux de restitution des vélos, PRO VELO Genève et la Fourrière vélo lancent le système de marquage des vélos « Bicycode » à Genève. Mis en place par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) en 2004, il s'agit d'un numéro unique gravé sur le cadre des vélos et répertorié dans une base de données internationale, couvrant la Suisse et la France. Depuis son lancement, plus de 135'600 vélos ont été gravés sur le territoire français, grâce à un réseau de 170 opérateurs de marquage Bicycode. Aujourd'hui, en France, les statistiques montrent que le risque de vol

est réduit de moitié si le vélo est marqué et que les chances de récupérer sa monture après un vol sont trois fois plus élevées.

Information pratique à Genève

Pour faire marquer un vélo, le public doit se rendre à la Fourrière vélo, ouverte les mardi et mercredi de 10h à 18h30, située au 16, avenue Bouchet, dans le parking vélo souterrain du collège Rousseau. Le service est également proposé lors des bourses aux vélos de PRO VELO Genève, et notamment le **samedi 16 mars prochain, entre 10h et 15h, sur les voies couvertes de Saint-Jean, à côté de la Maison de quartier (ch. Furet 8)**. Prix : 15.- / 10.- pour les membres PRO VELO.

Marche à suivre

1. Lors du marquage, l'opérateur remet un passeport au cycliste – à conserver soigneusement – contenant le mot de passe lui permettant d'accéder à son compte. Le cycliste peut ainsi enregistrer ses données personnelles. Il n'est pas obligé de le faire avant un éventuel vol, même si c'est fortement recommandé. Ce n'est pas une immatriculation : le vélo est marqué, et non le cycliste.
2. En cas de vol et après avoir déposé plainte, le cycliste signale le nouveau statut de son vélo sur son compte. Ainsi, quiconque retrouvera son vélo sera en mesure de savoir qu'il est volé, en entrant simplement le numéro marqué sur le site internet du Bicycode.org. Les données personnelles du propriétaire ne sont néanmoins pas accessibles au grand public, pour assurer la protection des données. Après avoir été informée, la Police pourra ainsi restituer le vélo à son propriétaire, qui prendra soin de rétablir le statut de son vélo sur son compte.

En cas de vente du vélo, le cycliste doit remettre le passeport au nouveau propriétaire. En cas de destruction, il lui faut détruire le document.

PRO VELO Genève et la Fourrière vélo sont en discussion avec le Département de la sécurité depuis mai 2011, afin que ce système soit reconnu par les forces de l'ordre et utilisé dans le cadre de l'enregistrement des plaintes, afin que les vélos retrouvés puissent être mis en lien avec les propriétaires dès le dépôt de la plainte.

Vous trouverez des informations supplémentaires dans le dépliant joint et sur www.bicycode.org

Lisa Mazzone,
Coordinatrice PRO VELO Genève
Contact : 022 329 13 19 – 077 404 16 08